



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4818

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association Face Grand Lyon, pour l'organisation de la 3e édition de la Course de la Diversité, le vendredi 13 septembre 2019

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 1 JUILLET 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUILLET 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUIN 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 8 JUILLET 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 11 JUILLET 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme BERRA (pouvoir à M. DAVID), Mme MANOUKIAN, M. HAMELIN (pouvoir à Mme NACHURY), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à Mme CROIZIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4818 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION FACE GRAND LYON, POUR
L'ORGANISATION DE LA 3E EDITION DE LA COURSE DE
LA DIVERSITE, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2019
(DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2019 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

L'association Face Grand Lyon dont le siège social est situé au 64 avenue Leclerc à Lyon
7^e, organise la 3^e édition de la Course de la Diversité, le vendredi 13 septembre 2019, au
Parc de Gerland à Lyon 7^e.

Créée en 1995, l'association Face Grand Lyon se veut facilitatrice d'un développement
économique qui lui permettrait d'atteindre son objectif premier : développer l'offre
d'emploi, ou générer de l'activité qui créera de l'emploi, principalement pour les
populations des communes de l'agglomération lyonnaise, et en particulier pour les
publics en difficultés.

La Course de la Diversité est organisée en partenariat avec la Ligue Auvergne - Rhône -
Alpes de la Fédération Française du Sport en entreprise (FFSE).

En 2018, 600 coureurs ont participé à cette manifestation.

Cet événement fédérateur est ouvert à tous et a pour but de réunir les salarié(e)s et les
dirigeant(e)s d'entreprises, les organisations et les particuliers autour de la thématique de
la diversité.

Deux parcours au choix seront proposés : 3 km ou 6 km avec la possibilité de marcher ou
de courir en solo ou en duo. Une configuration permettant une accessibilité pour tous,
d'autant plus qu'aucun niveau n'est requis pour participer.

La participation en duo consiste à former un binôme en s'appuyant sur quatre
thématiques : Mixité, Handicap, Intergénérationnel et Libre (duo qui reflète sa propre
perception de la diversité).

Un village d'animations aura lieu au Palais des Sports de Gerland, sur les thèmes du
handicap, de la santé, du bien-être au travail, de l'activité physique et du développement
durable. Des ateliers de sensibilisation, des animations ludiques et des démonstrations de
pratiques handisports et de sport adapté seront proposés au sein de ce village. Des sportifs
de haut niveau seront présents.

Pour clore cette journée, l'association proposera aux participants et aux visiteurs un
temps musical, convivial et festif.

La Course de la Diversité s'inscrit plus globalement dans le projet « La France Qui
Bouge » (LFQB) porté par le Ministère des Sports et qui a pour vocation de promouvoir
l'activité physique pour toutes et tous. En partenariat avec la Fondation Agir Contre
l'Exclusion, reconnue d'utilité publique, les objectifs de LFQB sont de favoriser le
développement du sport et de la cohésion par le sport dans toute la société et de mobiliser
une « France qui bouge » avec 3 000 000 de nouveaux pratiquants d'ici 2024.

Comme les deux années précédentes, les bénéficiaires de la Course de la Diversité permettront de mener des actions de coaching auprès des demandeurs d'emploi afin de leur permettre de reprendre confiance en eux.

Environ 1 000 participants sont attendus pour cette 3^e édition.

Les objectifs de l'association de l'association sont de :

- organiser un événement sportif pour créer de la cohésion sociale et partager des valeurs de solidarité et de respect ;
- ancrer cet événement sur le territoire lyonnais et le pérenniser ;
- promouvoir la diversité au sein des organisations publiques et privées ;
- lutter contre toutes formes de discrimination pour assurer l'égalité des chances ;
- sensibiliser le grand public à la richesse de la diversité ;
- accompagner les salariés des entreprises sur la prévention santé et le bien-être au travail.

La Ville de Lyon a souhaité s'impliquer dès la deuxième édition de la Course de la Diversité qui réunit les employeurs de la Métropole de Lyon engagés dans la lutte contre les discriminations. Cette manifestation répond aux objectifs poursuivis par la Ville de Lyon aussi bien en tant qu'employeur majeur sur le territoire lyonnais, qu'acteur de politique publique dans le domaine de la lutte contre les discriminations et ce depuis 2010, date d'obtention du label Diversité de l'AFNOR par la Ville de Lyon.

Ainsi avec une première subvention de 1 000 euros octroyée sur la programmation droits des citoyens en 2018 et 10 agent-es de la Ville de Lyon participants, la Ville de Lyon confirme son engagement en 2019 avec un soutien plus conséquent à hauteur de 5000€ sur la programmation droits des citoyens.

L'association sollicite une aide financière à hauteur de 15 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 66 314 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation sur le plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 5 000 euros à l'association Face Grand Lyon.

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association Face Grand Lyon pour l'organisation de La Course de la Diversité, le 13 septembre 2019.

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, sur le code service 10230, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT